



ADNV

DÉVELOPPEMENT
DU NORD VAUDOIS

Rapport de la commission de gestion

Madame, Monsieur les membres de l'ADNV,

La séance de la commission de gestion (CoGest) de l'ADNV s'est tenue en date du 11 mai 2023 dans les locaux de l'association, en présence du soussigné, de Madame Carole Glauser et Messieurs André Cachin et François Marmier. Les membres Fanny Tinguely et Jean-Franco Paillard se sont dûment excusés. Madame Nadia Mettraux est présente pour l'entier de la séance.

La commission siégeant pour la première fois depuis sa nomination lors de l'assemblée générale du 22 juin 2022, la directrice générale prend soin de rappeler la mission de ladite commission. Elle donne un bref historique de l'ADNV depuis 2019 et communique les éléments clés de l'association, en particulier les données relatives aux activités, au financement et à l'effectif.

Les membres présents désignent le soussigné en tant que président ainsi que Madame Carole Glauser en qualité de vice-présidente. Les membres excusés ont validé ces désignations par retour de mail.

La commission constate que les comptes 2022 ont été tenus conformément aux règles en vigueur, dûment audités par la fiduciaire désignée par l'assemblée générale et préavisés favorablement par le comité exécutif en date du 26 avril. Il n'a été relevé aucune incohérence dans les opérations menées, ni dans les commentaires fournis. Les écarts par rapport au budget sont mineurs et expliqués de manière claire. La commission se réjouit particulièrement que les comptes mentionnent les valeurs 2021, conformément à ce qui avait été demandé par les membres.

Il est constaté que les activités 2022 se sont déroulées de manière conforme à la mission statutaire de l'ADNV et aux intentions annoncées. La commission relève avec satisfaction l'amélioration significative de la communication des activités de l'ADNV augmentant à cet égard la transparence de l'association.

1

La commission se réjouit également de l'augmentation de la valeur totale des préavis LADE déposés auprès du Département de l'économie de l'Etat de Vaud, témoignant d'une performance accrue dans cette prérogative dévolue à l'ADNV. Les membres constatent avec satisfaction que les travaux de fond concernant les activités touristiques et en particulier le volet du financement communal ont débuté lors de l'exercice sous revue, conformément à la recommandation contenue dans le précédent rapport de la commission.

La commission a pris note des travaux en cours pour les premiers mois de 2023 et ne relève aucune incohérence qui doive être corrigée.

La commission de gestion remercie la directrice générale et ses équipes pour leur professionnalisme et leur engagement.

La commission recommande dès lors à l'Assemblée générale de valider favorablement les comptes 2022, le rapport d'activités ainsi que le présent rapport.

Pascal Gafner - Président de la commission de gestion ADNV
Yverdon-les-Bains, le 11 mai 2023.



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE



DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CGPI